

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

DELIBERATION N°2018.00281

**CESSION DE TERRAIN A LA SOCIETE TECHNICARTON - ZONE D'ACTIVITES
LES FRARIES – SAINT-PAUL-EN-JAREZ**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 53

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

RECU EN PREFECTURE

Le 20 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180705-D20180028110-DE

DATE D’AFFICHAGE :20180716

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christian FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Delphine JUSSELME, M. Pascal MAJONCHI,
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

CESSION DE TERRAIN A LA SOCIETE TECHNICARTON - ZONE D'ACTIVITES LES FRARIES – SAINT-PAUL-EN-JAREZ

La société TECHNICARTON représentée par son dirigeant Guy Poncet, est spécialisée dans la fabrication de matériels de découpe de carton.

En très forte progression depuis 2011 (+10% annuel de chiffre d'affaires), l'entreprise (22 salariés) a réalisé une extension de ses locaux à deux reprises, pour atteindre une surface d'environ 2 500 m² sur la parcelle de 4 000 m² qu'elle occupe sur la zone des Fraries.

L'entreprise a racheté en 2017 l'entreprise Pellissier, spécialisée dans les outils de découpe du carton (Saint-Etienne, 7 employés) et vient d'acquérir la société DJA son concurrent direct qui compte 14 salariés à La Talaudière. Cette nouvelle phase de développement la conduit à envisager un nouvel agrandissement.

La société souhaite rapatrier les activités de l'entreprise Pellissier et de l'entreprise DJA sur la zone des Fraries et disposer de surface supplémentaire pour sa propre activité.

Pour ce faire, la société souhaite acquérir la parcelle de 5 850 m² cadastrée sous le n° 188 de la section BI dernier lot disponible du lotissement des Fraries réalisé par Saint-Etienne Métropole sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez. Le projet de l'entreprise est de construire, un bâtiment d'environ 3 300 m² afin d'y accueillir son activité et celle de DJA. La société Pellissier intégrerait ses locaux actuels. Elle prévoit un investissement immobilier total de l'ordre de 2 millions d'euros.

France domaine a rendu son avis le 17 avril 2018. Pour tenir compte de la surface importante de ce dernier lot commercialisable, la cession est fixée à 30 € HT/m², TVA en sus au taux en vigueur au moment de la vente, applicable à la surface exacte vendue. Le prix de vente global s'élèverait à 175 500 € HT.

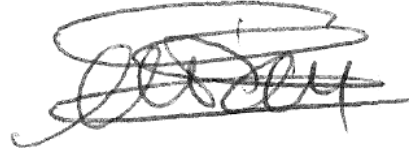
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente de la parcelle de 5 850 m² située sur la zone d'activités des FRARIES à Sain-Paul-en-Jarez au profit de la société TECHNICARTON ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société TECHNICARTON, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation de son projet,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document découlant de la présente délibération, à intervenir en l'étude de Maître Duron, notaire à Saint-Chamond,
- la recette sera perçue au budget annexe « zones industrielles » ECON/FRARI/7015.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU